Conditions générales de vente – Bons et chèques cadeaux

Hostellerie du Moulin des Oliviers*****
Dernière mise à jour : 26 novembre 2026

Article 1 – Identification du vendeur

Les présentes conditions générales de vente, ci-après dénommées « CGV », régissent la vente de bons et chèques cadeaux proposés par l'Hostellerie du Moulin des Oliviers sur son site internet www.hostellerie-moulindesoliviers.com.

- Raison sociale : L'HOSTELLERIE DU MOULIN
- Forme juridique : SARL
- Capital social : 30 000 €
- Siège social : Lieu-dit Vitricella, 20113 Olmeto, France
- RCS Ajaccio : 824 780 597
- SIRET : 824 780 597 00012
- Numéro de TVA intracommunautaire : FR37824780597
- Téléphone : +33 (0)4 20 19 01 86
- E-mail : info@hostellerie-moulindesoliviers.com

Article 2 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations de l'Hostellerie du Moulin des Oliviers et de toute personne procédant à l'achat d'un bon ou d'un chèque cadeau sur son site internet.

Toute commande implique l'acceptation préalable, pleine et entière des présentes CGV.

Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Article 3 – Nature des bons et chèques cadeaux

L'Hostellerie du Moulin des Oliviers propose deux catégories de cadeaux :

Les bons cadeaux expériences

Ils donnent droit à une prestation déterminée, dont le contenu est précisé dans la fiche descriptive de l'offre sélectionnée, notamment :

- Séjours et escapades ;
- Expériences gastronomiques à La Table du Moulin ;
- Petits-déjeuners ;
- Accès à la piscine ;
- Apéritifs gourmands ;
- Offres exclusives et saisonnières.

Les chèques cadeaux à valeur monétaire

Ils correspondent à un montant déterminé lors de l'achat, à valoir sur les prestations de l'établissement désigné sur le chèque cadeau.

Le chèque cadeau Hostellerie du Moulin des Oliviers est utilisable sur l'ensemble des prestations commercialisées directement par l'établissement.

Le chèque cadeau La Table du Moulin est exclusivement utilisable au sein du restaurant La Table du Moulin.

Sauf mention contraire, les bons et chèques cadeaux ne sont pas utilisables dans les établissements partenaires, notamment l'Hôtel Marinca & Spa et ses restaurants.

Seules les prestations expressément mentionnées dans le descriptif de l'offre sont incluses.

Article 4 – Tarifs

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises, hors éventuels frais de confection et d'expédition du bon cadeau physique.

L'Hostellerie du Moulin des Oliviers se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, le prix applicable demeure celui affiché au moment de la validation de la commande.

Les éventuels frais supplémentaires sont communiqués à l'acheteur avant la validation définitive de sa commande.

Sauf mention contraire, la taxe de séjour, les consommations supplémentaires et les prestations non comprises dans l'offre restent à la charge du bénéficiaire.

Un bon cadeau expérience donne droit à la prestation décrite lors de son achat, sans supplément lié à une augmentation ultérieure de son tarif.

Les chèques cadeaux à valeur monétaire sont utilisés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réalisation de la prestation.

Article 5 – Commande et paiement

L'acheteur sélectionne le bon ou le chèque cadeau de son choix, renseigne les informations nécessaires à sa commande et sélectionne, lorsqu'elle est proposée, la modalité de réception souhaitée.

Avant de valider sa commande, l'acheteur peut vérifier son contenu, son montant total et corriger les éventuelles erreurs de saisie.

La validation définitive de la commande implique une obligation de paiement et la confirmation des CGV.

Le règlement intégral est exigé au moment de la commande, selon les moyens de paiement proposés sur le site internet.

La commande est confirmée après validation du paiement. Un e-mail de confirmation comprenant les informations relatives à l'achat.

Article 6 – Modalités de réception

Les bons et chèques cadeaux peuvent être proposés sous deux formats.

6.1 – Bon cadeau numérique

Le bon cadeau numérique est transmis par courrier électronique à l'adresse renseignée lors de la commande.

Il peut être imprimé ou présenté directement depuis un appareil électronique lors de son utilisation.

L'acheteur est tenu de vérifier l'exactitude de l'adresse électronique communiquée.

En cas de non-réception, il est invité à vérifier ses courriers indésirables puis à contacter l'établissement.

6.2 – Bon cadeau physique

Lorsque cette option est sélectionnée, le bon cadeau est adressé par voie postale dans une présentation soignée, à l'adresse indiquée par l'acheteur.

Des frais supplémentaires de confection, de présentation et d'expédition peuvent être appliqués. Leur montant est indiqué avant la validation de la commande.

La destination desservie est l'Union européenne. L'envoie est réalisé dans la semaine qui suit plus les délais postaux habituels.

L'acheteur est responsable de l'exactitude des informations postales renseignées.

En cas de retard, de perte ou de détérioration lors de l'acheminement, l'acheteur est invité à contacter l'établissement afin qu'une solution puisse lui être proposée, conformément à ses droits légaux.

La réception d'un bon cadeau sous format physique ne modifie pas les conditions de validité de la prestation achetée.

Article 7 – Durée de validité

La période de validité de chaque bon ou chèque cadeau est précisée dans son descriptif avant l'achat ainsi que sur le document remis à l'acheteur ou au bénéficiaire.

L'Hostellerie du Moulin des Oliviers étant un établissement saisonnier, les bons et chèques cadeaux sont utilisables uniquement pendant ses périodes d'ouverture et, le cas échéant, celles de La Table du Moulin.

Certaines offres peuvent être soumises à des périodes de validité spécifiques, notamment les offres exclusives de Noël, dont l'utilisation peut être limitée aux mois de mai et septembre.

La prestation devra être réservée et réalisée avant la date d'expiration du bon cadeau soit une validité d'un an.

Il appartient au bénéficiaire d'anticiper sa réservation afin de profiter des disponibilités de l'établissement.

À l'expiration de sa période de validité, tout bon ou chèque cadeau non utilisé est considéré comme caduc et ne peut donner lieu à un remboursement ou à une prolongation, sauf accord exceptionnel de l'établissement ou disposition légale contraire.

Cette disposition ne s'applique pas lorsque l'impossibilité d'utiliser le bon est imputable à l'établissement.

Article 8 – Réservation des prestations

L'achat d'un bon ou d'un chèque cadeau ne constitue pas une réservation de séjour, de table ou de prestation.

Toute utilisation nécessite une réservation préalable auprès de l'Hostellerie du Moulin des Oliviers :

- Par téléphone : +33 (0)4 20 19 01 86 ;
- Par e-mail : info@hostellerie-moulindesoliviers.com.

Lors de sa réservation, le bénéficiaire doit préciser qu'il dispose d'un bon ou d'un chèque cadeau et communiquer sa référence.

Les réservations sont soumises aux disponibilités, aux capacités d'accueil, aux périodes d'ouverture et aux conditions particulières de l'offre sélectionnée.

La réservation devient effective après confirmation de l'établissement.

Compte tenu du caractère confidentiel de l'Hostellerie et de sa capacité d'accueil limitée, il est vivement recommandé de réserver suffisamment à l'avance, notamment en haute saison, les week-ends et les jours fériés.

Article 9 – Conditions d'utilisation

Le bénéficiaire doit présenter son bon ou chèque cadeau, sous format numérique ou physique, lors de la réalisation de la prestation.

Chaque bon est identifié par une référence unique.

Les bons cadeaux expériences sont utilisables en une seule fois, pour la prestation et le nombre de personnes mentionnés dans l'offre.

Les chèques cadeaux à valeur monétaire peuvent être utilisés en une ou plusieurs fois, dans la limite du solde disponible et de leur période de validité.

Lorsque le montant des prestations consommées excède la valeur du chèque cadeau, le bénéficiaire règle la différence directement auprès de l'établissement.

Le solde restant ne peut faire l'objet d'une restitution en espèces.

Les bons et chèques cadeaux :

- Ne peuvent être revendus à des fins commerciales ;
- Ne peuvent être convertis en espèces ;
- Ne peuvent servir à l'achat d'un autre bon ou chèque cadeau ;
- Ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles, sauf mention contraire ;
- Peuvent être transmis à un tiers à titre gratuit, sous réserve de respecter leurs conditions d'utilisation.

En dehors du droit de rétractation, des cas d'inexécution imputables à l'établissement et des autres droits légaux du consommateur, les bons et chèques cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables.

Toute demande de modification de prestation pourra être étudiée par l'établissement, à titre exceptionnel.

Article 10 – Conditions particulières des expériences

10.1 – Séjours et escapades

Les séjours sont soumis à la disponibilité des catégories d'hébergement mentionnées dans le descriptif du bon cadeau.

Lorsqu'une offre propose plusieurs catégories d'hébergement, l'attribution est effectuée selon les disponibilités au moment de la réservation.

Les horaires d'arrivée et de départ ainsi que le règlement intérieur de l'établissement doivent être respectés.

10.2 – Expériences gastronomiques

Les prestations proposées à La Table du Moulin sont accessibles uniquement pendant les jours et horaires d'ouverture du restaurant.

Les menus évoluent au gré des saisons, des produits disponibles et de l'inspiration du Chef, dans le respect de la formule achetée.

Les allergies, intolérances et régimes alimentaires particuliers doivent être signalés lors de la réservation.

Les boissons alcoolisées sont exclusivement servies aux personnes majeures, conformément à la réglementation en vigueur.

10.3 – Petit-déjeuner et accès piscine

L'accès à la piscine est soumis à une réservation préalable, aux disponibilités et au respect du règlement intérieur.

Les horaires d'accès sont communiqués lors de la réservation.

Le bénéficiaire s'engage à respecter la tranquillité des lieux, les consignes de sécurité et les autres clients de l'établissement.

En cas de conditions météorologiques ou techniques empêchant la réalisation d'une prestation, une solution de report ou une prestation équivalente pourra être proposée, avec l'accord du bénéficiaire, sans préjudice de ses droits légaux.

10.4 – Prestations en extérieur

Les expériences organisées en extérieur, notamment les dîners au milieu des oliviers, les petits-déjeuners et les apéritifs en terrasse, sont soumises aux conditions météorologiques.

Lorsque les circonstances l'exigent, un emplacement alternatif pourra être proposé, sous réserve de préserver les caractéristiques essentielles de l'expérience achetée ou d'obtenir l'accord du bénéficiaire.

Article 11 – Modification et annulation d'une réservation

Toute demande de modification ou d'annulation doit être adressée directement à l'établissement.

Les conditions de modification et d'annulation applicables à chaque prestation sont communiquées au bénéficiaire avant la confirmation de sa réservation.

Sous réserve des conditions ainsi acceptées, toute demande effectuée dans les délais autorisés pourra donner lieu à un report, selon les disponibilités et dans la limite de la période de validité du bon cadeau.

En cas d'annulation tardive ou de non-présentation du bénéficiaire, le bon cadeau pourra être considéré comme utilisé, en tout ou partie, selon les conditions d'annulation préalablement communiquées et acceptées.

Article 12 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, l'acheteur consommateur dispose, lorsque ce droit est applicable, d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier sa décision.

Pour les bons et chèques cadeaux donnant accès à des prestations de services, ce délai court à compter de la conclusion du contrat.

Le droit de rétractation peut être exercé :

- Par courrier électronique à info@hostellerie-moulindesoliviers.com ;
- Par courrier postal adressé au siège social de l'établissement ;
- Au moyen du formulaire type figurant en annexe des présentes CGV ;

En cas de rétractation valablement exercée, l'établissement rembourse les sommes dues dans un délai maximal de quatorze jours à compter de la notification de la décision de l'acheteur, selon les modalités prévues par la loi.

Le remboursement est effectué au moyen du mode de paiement initial, sauf accord exprès contraire de l'acheteur.

Le bon ou chèque cadeau concerné est alors désactivé.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation peut notamment être exclu pour certaines prestations d'hébergement, de restauration ou de loisirs devant être fournies à une date ou pendant une période déterminée, lorsque les conditions légales de cette exclusion sont réunies.

L'acheteur est informé, avant la validation de sa commande, de toute exclusion applicable à l'offre sélectionnée.

La simple transmission du bon cadeau par courrier électronique ne constitue pas, à elle seule, une renonciation au droit de rétractation.

Article 13 – Perte, vol et utilisation frauduleuse

Les bons et chèques cadeaux doivent être conservés avec soin par leur détenteur.

En cas de perte, de vol ou de suspicion d'utilisation frauduleuse, l'acheteur ou le bénéficiaire doit en informer l'établissement dans les meilleurs délais.

Sous réserve de la vérification de la preuve d'achat et de l'absence d'utilisation préalable du bon cadeau, l'établissement pourra procéder à sa réédition ou à sa désactivation et à son remplacement.

Un même bon cadeau ne peut être utilisé au-delà de la prestation ou du montant auquel il donne droit.

Article 14 – Responsabilité et force majeure

L'Hostellerie du Moulin des Oliviers s'engage à fournir les prestations conformément aux caractéristiques de l'offre achetée.

En cas d'impossibilité d'exécuter une prestation, notamment en raison d'une fermeture exceptionnelle, de circonstances imprévues ou d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, l'établissement proposera, selon la situation, un report, une prolongation de validité ou une prestation équivalente acceptée par le bénéficiaire.

Lorsque l'exécution de la prestation est définitivement impossible, les conséquences contractuelles et financières sont déterminées conformément aux dispositions légales applicables.

Aucune disposition des présentes CGV ne saurait exclure les garanties légales ou limiter les droits impératifs du consommateur.

Article 15 – Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la commande sont utilisées pour le traitement de l'achat, la gestion du paiement, l'envoi du bon cadeau, la gestion des réservations et le suivi de la relation client.

Elles sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la législation française applicable.

Les personnes concernées disposent, selon les conditions prévues par la réglementation, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de leurs données.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande à :

info@hostellerie-moulindesoliviers.com

Pour davantage d'informations, l'acheteur est invité à consulter la politique de confidentialité disponible sur le site internet de l'établissement.

Article 16 – Réclamations et service client

Pour toute question concernant une commande, l'utilisation d'un bon cadeau ou la réalisation d'une prestation, le service client est accessible aux coordonnées suivantes :

Hostellerie du Moulin des Oliviers
Lieu-dit Vitricella
20113 Olmeto – France

Téléphone : +33 (0)4 20 19 01 86
E-mail : info@hostellerie-moulindesoliviers.com

L'établissement s'engage à examiner les réclamations dans les meilleurs délais.

Article 17 – Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, l'acheteur consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige, après avoir adressé une réclamation écrite à l'établissement et en l'absence de solution satisfaisante.

Article 18 – Droit applicable et litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français, sans préjudice des dispositions impératives protectrices du consommateur éventuellement applicables dans son pays de résidence.

En cas de litige, les parties privilégieront une résolution amiable.

À défaut d'accord, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément aux dispositions légales applicables.

Annexe – Formulaire type de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation.

À l'attention de :

L'HOSTELLERIE DU MOULIN
Lieu-dit Vitricella
20113 Olmeto – France
info@hostellerie-moulindesoliviers.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien / la prestation de services ci-dessous :

- Bon ou chèque cadeau concerné :
- Numéro de commande :
- Commandé le / reçu le :
- Nom du consommateur :
- Adresse du consommateur :
- Date :
- Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier).